

DIMANCHE,

12 OCTOBRE 1834.

Ce Journal paraît tous les Dimanches. — Le prix de l'abonnement est, pour Lyon, de 10 fr. pour un an, et de 5 fr. pour six mois.

Pour le département, 11 fr. pour un an, et 5 fr. 50 c. pour six mois. — Hors du département, 12 fr. pour un an, et six fr. pour six mois.

Le Bureau du Journal est ouvert le matin depuis 9 heures jusqu'à 2, le soir de 4 à 6.



PREMIÈRE ANNÉE.

N° 4

On s'abonne aux Bureaux du Journal, rue Désirée, n° 5, au 1^{er}; — Chez M. Dayerède, rue du Chapeau-Rouge, n° 5, à la Croix-Rousse. — Bertrand, place de la Croix-du-Chapeau-Rouge, n° 7, à Vaise. — M. Grand, rue Monsieur, n° 11, — et chez M^{me} Durval, place des Célestins.

L'INDICATEUR,

JOURNAL INDUSTRIEL DE LYON.



Industrie^l reine du monde, relève ton front abattu.

C'est par erreur qu'on a oublié dans le Numéro 3 d'annoncer que les huit chefs d'atelier et les deux cafetiers incarcérés à Roanne ont été mis en liberté, sous caution, le même jour que le gérant de cette feuille.

Chaque fois qu'un ouvrier se plaint, qu'il démontre combien sa position est triste et déplorable, il n'obtient le plus souvent, pour tout secours, que cette réponse humiliante et banale : « Il faut être un peu plus laborieux et un peu plus économe ; car, vous autres ouvriers, vous avez ce défaut de ne guère songer au lendemain. Dès que les affaires sourient un peu, vous voulez trancher du grand ; vous vous créez des besoins au fur et à mesure que vos gains augmentent ; de là vient que la misère vous poursuit toujours. Tout le temps où vous pourriez vous réaliser quelque chose pour en prévenir le retour, vous le passez à satisfaire votre vanité ou à jouir de quelque agrément dont vous pourriez fort bien vous passer. Vous voudriez devenir riche, et tout le monde ne peut pas l'être... »

En vérité, quand on réfléchit à tout ce qu'il y a d'ironique et d'insultant dans cette réponse, il est impossible de maîtriser le mouvement d'indignation qui vient vous agiter. Eh ! quoi ! il faudrait que les ouvriers soient plus laborieux ? Quand, par la continuité du travail, un grand nombre d'entr'eux se trouvent épuisés bien avant d'avoir atteint l'âge que la nature assigne pour le repos ; il faudrait qu'ils soient plus économes ? Eh ! comment, grand Dieu ! pourraient-ils l'être davantage, lorsque l'insuffisance du salaire ne leur permet pas même de prendre une nourriture en rapport avec les fatigues auxquelles ils sont assujétis ?

Et puis, c'est donc trancher du grand, parce que dans un moment où l'ouvrage est un peu plus abondant et mieux rétribué, ils en profitent pour remplacer

leurs haillons par un vêtement plus convenable, et qui sera usé avant qu'ils aient pu le remplacer par un autre ? C'est donc se créer des besoins de pure fantaisie, parce qu'ils cherchent à satisfaire ceux que l'état de gêne où ils se trouvent le plus continuellement, ne peut empêcher d'exister ? C'est donc vouloir devenir riche, que d'aspirer à pouvoir suffire dignement à toutes les obligations d'un honnête homme ? Une fois pour toutes, que l'on comprenne donc bien nos besoins, nos désirs ; que l'on jette sur la plaie sociale qui nous dévore un regard consciencieux et sévère, et à la vue de la sonde qui fera connaître la profondeur du mal, nos détracteurs les plus ardents seront forcés d'abjurer leur insensibilité et leur ironie, et de convenir avec nous de la nécessité d'une réforme industrielle et commerciale qui, en changeant la nature des rapports d'individus à individus, apporterait une amélioration réelle et durable au sort des classes laborieuses.

Quand on songe à tous les tiraillemens, à toutes les secousses qui viennent ébranler la société, par le seul fait de la volonté et des caprices de quelques agitateurs qui, à leur gré, disposent de la prospérité ou de la détresse des affaires, qui font d'une mauvaise saison ou des accidens graves, des sujets de spéculations, par lesquelles ils deviennent plusieurs fois millionnaires, et plongent dans un complet dénuement la généralité des familles, on se demande comment de semblables faits, qui sont des crimes de lèse-humanité, peuvent se commettre sans que les lois ne puissent ni les atteindre, ni les punir. Les personnes sensées et de bonne foi comprennent facilement que, bien que les grands spéculateurs n'aient des rapports qu'avec d'autres riches spéculateurs, les résultats de leurs opérations sont toujours le maintien ou l'accroissement de la misère des masses ; car le plus souvent c'est sur les objets d'une consommation générale et de première nécessité que se fixe leur ambition.

Tant que les grandes opérations industrielles ou commerciales ne seront pas soumises à une action centrale et commune, qui enlèverait aux avides agioteurs la faculté d'exercer librement leurs infâmes spéculations, une partie du corps social sera toujours souffrante et inerte; car les spéculations se varient à l'infini, et de telle sorte que les personnes qui ont la faculté de pouvoir acheter en gros les objets de consommation dont elles ont besoin, se procurent une économie de 20 p. 0/10, dont l'ouvrier ne peut pas jouir en achetant en détail les mêmes objets qui sont toujours d'une qualité inférieure.

Maintenant l'on peut comprendre tout ce qu'il y a d'injuste et d'inconséquent dans le reproche que l'on fait aux ouvriers de ne pas avoir de l'économie, puisqu'il est démontré qu'une personne aisée peut, en vivant avec sobriété, économiser un quart de leur dépense. Par là se prouve toute la vérité du dicton populaire, une misère en fait une autre, et l'économie lui est impossible.

Le remède à l'exploitation des classes laborieuses, par un petit nombre d'hommes, se fera attendre encore long-temps; il ne peut arriver que lentement et à mesure que la raison gagnera du terrain sur la cupidité; néanmoins, il serait possible aux ouvriers de se soustraire dès à présent à cette fourmillière d'exploitans, qui spéculent sur leur salaire et sur leurs dépenses, et d'arriver, par des achats faits collectivement, au même résultat qu'obtiennent les personnes aisées. Il y aurait dans ces opérations collectives, une notable amélioration. Ce serait un premier pas vers l'avenir.

En effet, il serait très-facile aux chefs d'atelier de s'entendre pour former un premier fonds commun, d'investir de leur confiance un homme probe et connu, et de le charger d'acheter en gros tous les objets de consommation d'une première nécessité; que chacun se partagerait selon la mise de fonds qu'il aurait fourni. Ce système, se développant progressivement, répèndrait peu à peu l'aisance dans les classes inférieures, et forcerait les hommes oisifs à prendre part à l'œuvre sociale, à apporter leur tribut à l'intérêt de tous.

Sans doute que pour mettre ce que nous indiquons en pratique, il faut d'abord être désintéressé et confiant; car il peut se rencontrer des obstacles qui exigent ces qualités; pour les surmonter d'ailleurs, il vaut bien mieux risquer de ne pas réussir et d'être trompé, que, si pour ne rien perdre, on aime mieux languir dans la misère. Beaucoup de personnes diront: une telle entreprise est impossible; il faut, pour qu'elle réussisse, un trop grand concours d'individus et de volontés unificormes; c'est encore une chimère généreuse. Eh bien! nous, nous leur répondrons quand tout est naturel, tout est possible; il ne faut que des volontés, et elles peuvent se trouver, pas en grand nombre, peut-être, mais assez pour commencer et réussir.

On peut tout ce qu'on veut, a dit Pascal; mais il faut vouloir; et vouloir, ce n'est pas seulement désirer, c'est actionner sa volonté; c'est poursuivre avec persévérance l'œuvre à laquelle on s'est voué; c'est acquiescer de l'énergie à mesure que des obstacles s'opposent

à nos efforts, c'est de ne quitter l'ouvrage que lorsqu'il est achevé.

La volonté inébranlable d'un homme est tout le secret du succès de bien des entreprises; pour celles que nous conseillons d'entreprendre, il faut une ferme volonté. Les ouvriers, nous n'en doutons pas, sauront en avoir.

A M. LE RÉDACTEUR.

Je lisais dans le dernier numéro de votre estimable Journal, les conseils que vous donnez à la classe ouvrière, relativement à l'instruction qui lui manque généralement. Aussi, comme vous l'avez fort bien dit, l'ignorance rend timide, et plutôt que de discuter, non-seulement sur ses intérêts et sur les abus qui se commettent tous les jours à son préjudice, elle laisse exploiter, et cela faute des connaissances qui lui sont absolument nécessaires.

Ce défaut d'instruction ne développe pas, chez l'ouvrier, les moyens qu'il pourrait avoir pour sortir de cet état de dépendance dans lequel il vit depuis si long-temps; mais encore cela le force à rester dans ses habitudes routinières qui lui sont si désavantageuses.

Car il est de fait que si notre fabrique, depuis deux ou trois siècles, a fait de si grands progrès, soit dans les mécaniques, dans la richesse du dessin, dans la variation de goûts; ce qui nous donne, et qui nous donnerait encore long-temps, la suprématie sur tous les fabricans de l'Europe et, peut-être, du monde entier; soit par nos belles couleurs; et enfin par le fini précieux de la main-d'œuvre; certainement, nous le devons en revanche à des hommes peu favorisés de la fortune, mais doués d'un grand génie. Aussi, d'un autre côté, n'avons-nous pas à déplorer que depuis tant d'années qui se sont écoulées, la plupart des outils et ustensiles, dont on se sert dans nos ateliers sont encore dans le même état d'imperfection qu'ils étaient lors de leur invention, ou plutôt lorsqu'ils nous furent apportés par ces peuples qui, fuyant les malheurs de leur pays, vinrent planter parmi nous notre belle industrie.

Ne devons-nous pas espérer que l'ouvrier lyonnais comprendra enfin que l'instruction ôte les préjugés routiniers, et sape tous les préjugés d'une mauvaise éducation; qui nous empêcherait d'avoir, par exemple, comme en Angleterre, des bibliothèques nombreuses et instructives, répandues dans les divers quartiers de notre ville, composées de livres instructifs et moraux, où l'ouvrier viendrait puiser tout ce qui est relatif à la mécanique, et autres sciences utiles à sa profession.

En parlant de l'Angleterre, vous me permettrez, Monsieur le Rédacteur, une petite dissertation sur les ouvriers de ces pays, et qui pourrait être utile pour nous, sous plusieurs rapports.

Des philanthropes, des citoyens zélés ont parcouru l'Angleterre, tous ont été dans l'admiration et ont expliqué les causes qui développent avec tant d'activité l'industrie anglaise.

Ils ont bien reconnu que les Anglais, en tant que fabricans en soieries, manquaient de ce goût fin et délicat que nous voyons dans nos dessins; il leur manquait

ce brillant, cette variation de goûts qui fait tant rechercher nos nouveautés; mais pour la main-d'œuvre, il faut être de bonne foi, et convenir que leurs belles étoffes, particulièrement celles unies, peuvent être comparées expert en ce genre.

Et qui est-ce qui leur a fait faire un si grand pas dans la perfection des arts? C'est l'instruction, vous allez en juger.

Ces voyageurs avait laissé, en France, les sciences dans le sein de quelques académies, dans des salons ornés de tout ce que l'éducation la plus brillante peut offrir d'attraits; en Angleterre, ils ont retrouvé ces mêmes sciences, plus simples, plus faciles, et dans tous les ateliers, dans tous les établissemens de l'industrie. Les ouvriers se pressent autour de nouvelles chaires scientifiques devenues populaire set mises à leur portée.

Dans ces usines, où se travaillent les métaux, l'on aperçoit des hommes au milieu du feu; leur teint est brûlé, leur bras nerveux soulèvent des masses énormes; ces hommes, quelquefois se reposent, et alors ils étudient la géométrie, ils apprennent à manier avec adresse le compas, qui donne tant de précision à leurs travaux.

Ailleurs, c'est un simple ouvrier qui perfectionne les filatures; il calcule tous les mouvemens avec une exactitude mathématique; ils s'entourent de livres, de modèles de machines; ce n'est plus un seul homme qui travaille en lui, il appelle à son secours les travaux de tous ses devanciers; et tandis que, livré à son seul génie, il aurait peut-être succombé, il perfectionne un art important, qui place sa patrie au premier rang des nations industrielles.

La géométrie, la mécanique ne sont pas les seules sciences que cultivent les ouvriers anglais. Dans toutes les villes manufacturières de l'Angleterre, des chaires de chimie industrielle propagent cette utile instruction. L'ingénieur Clément nous rapporte, et vous ne l'entendrez pas, Monsieur le Rédacteur, sans observer combien nous sommes loin d'avoir ce désir de nous instruire, qu'à Glasgow, il a assisté à une leçon de chimie, au milieu de plus de cinq cents ouvriers. Tous écoutèrent dans un religieux silence, et tous, une heure après, reprirent le chemin des ateliers; mais ce qui paraît bien plus extraordinaire, c'est que ce cours n'était pas dû à la munificence du gouvernement: il était ouvert par souscription, et les ouvriers seuls en faisaient tous les frais.

Ne devons-nous pas être dans l'admiration à la vue de ces hommes, qui se privent non-seulement de leurs plaisirs, mais encore prennent, peut-être, sur le prix de leurs journées de travail, pour fournir à leur instruction; et ne devons-nous pas penser que quelque soit notre aptitude à tous les arts, qui, jusqu'à présent, nous a donné une supériorité facile lorsqu'elle ne nous était pas disputée. Si nous ne suivions pas un si louable exemple, nous pourrions, par la suite, être dépassés par une population qui, sans être aussi favorisée que nous par la nature, attaque notre industrie avec des armes aussi puissantes.

Je dirai donc à l'ouvrier lyonnais de se hâter, de consacrer ses heures de repos à l'étude; car elle seule peut éclairer la pratique des arts qu'il exerce avec tant de

talens; et qu'il se mette bien dans l'esprit que les sciences, pour lui, n'ont rien de difficile, et que ce qui est véritablement utile, est toujours facile et simple.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES.

PRÉSIDENCE DE M. PUTINIER.

Audience du 9 octobre.

Bourget, chef d'atelier, fait comparaître Perraud, son apprenti, pour lui réclamer, avec indemnité, la résiliation des engagemens contractés avec lui pour son apprentissage; attendu que sa négligence et son indocilité avaient été constatées par M. Martinon;

Le conseil, considérant que M. Martinon n'exerçait plus la profession de prud'homme, a condamné l'apprenti à rentrer, et a délégué M. Milleron pour constater de nouveau les sujets de plaintes.

— Veuve Million fait comparaître d^{lle} Sublet, son apprentie, avec laquelle elle était convenue verbalement que la durée de son apprentissage serait fixée à deux ans.

L'apprentie et son père ont soutenu devant le conseil que le terme avait été fixé à quinze mois. M^{me} Million n'ayant pu présenter aucun témoin, a prié M. le président d'interroger l'apprentie, qui, d'après ses réponses, a fait connaître la vérité. Elle a été condamnée à rentrer pour finir son apprentissage.

— Lorsqu'un négociant fait monter un métier à un chef d'atelier, peut-il cesser, quand il lui plaît, et sans indemnité, de le faire travailler, quelles que soient les dépenses faites pour le montage du métier? Oui, si le chef d'atelier n'a pas eu soin de se faire donner une disposition par écrit.

Ainsi jugé entre Pichon et Tholozan.

— Nous laissons à nos lecteurs le soin de porter leur jugement sur une semblable décision. Lorsque Pichon, chef d'atelier a présenté à M. le président un état des dépenses qu'il avait faites pour le montage de son métier, il a répondu, sans daigner le faire constater, et le regarder.

C'est un usage établi au conseil que lorsqu'on ne peut présenter une disposition par écrit, on ne peut avoir droit à l'indemnité. Mais cet usage est-il juste ou injuste, ne pourrait-il pas être réformé? Jusqu'à présent les conventions verbales n'ont-elles pas foi au conseil?

— La convention peut-elle être reconnue bonne et valable, lorsque celui qui l'exerce et qui est porteur du livret n'est pas de la même profession? Non.

Ainsi jugé entre veuve Lot, maîtresse de pension, et Mayat, chef d'atelier.

— D^{lle} Barbier fait comparaître Jacquemin, son maître d'apprentissage, pour lui réclamer la résiliation des engagemens contractés avec lui pour son apprentissage; depuis la mort de M^{me} Jacquemin, sa sœur, elle restait seule de son sexe dans un atelier de cinq métiers.

Le conseil, considérant cette circonstance, a résilié les engagemens, moyennant une indemnité de 50 francs payable au chef d'atelier.

— Labory, chef d'atelier, fait comparaître Desiré,



fondeur, qui occupait, dans son atelier l'apprenti de Labory avant la fin de son apprentissage. Labory ayant fait constater la contravention, elle a été reconnue bonne et valable.

ABUS DE FABRIQUES.

Dans notre Numéro 3, nous avons annoncé les méfaits frauduleux de quelques négocians, aujourd'hui nous venons signaler ceux de quelques chefs d'atelier; car nous serons toujours prêts à mettre au grand jour les abus des hommes de mauvaise foi à quelle classe qu'ils appartiennent.

Depuis quelque temps, ces chefs d'atelier se sont avisés de fabriquer comme pour leur compte. Chaque dimanche, e', quand cela se peut, les jours ouvrables, ils vont emprunter le dessin d'un autre chef d'atelier, sous le prétexte qu'ils veulent essayer leur métier, afin de savoir s'il va bien, ou pour faire un gilet à un ami. Au bout de quelque temps ils ont une collection de dessins, qu'ils vendent à des fabricans étrangers; il en est même qui font des envois comme s'ils étaient chefs de fabrique. Lorsque la soie leur manque, malheureusement ils trouvent toujours des *piqueurs-d'once* qui leur en fournissent. Eh bien! pourquoi avons-nous encore ces hommes d'intrigues?... Ce sont encore quelques chefs d'atelier qui occasionnent ce fléau de fabrique; ce sont eux qui vendent de la soie qui ne leur appartient pas, surtout celle qui ne provient pas de leurs déchets: mais quand même ils ne vendraient que celle de leurs déchets, le mal serait toujours trop grand pour que nous le passions sous silence. C'est pourquoi nous signalerons, au besoin, ces hommes égoïstes; nous les signalerons parce qu'un négociant qui est trompé, cherche, lui, à son tour, pour se compenser, des moyens tout aussi coupables; et souvent c'est le chef d'atelier le plus honnête qui paie pour le fripon. Nous les signalerons, parce qu'ils vendent de la soie bon marché, et que les *piqueurs-d'once* revendent au-dessous du cours, et par cela même font une terrible concurrence aux négocians qui ne font pas ce vil métier (1), lesquels sont forcés de diminuer les façons de l'ouvrier, afin de pouvoir livrer aux mêmes prix que des receleurs de soie de picages.

Comme nous sommes et serons toujours des *mutuellistes* de conviction, nous aurons l'œil sur ceux qui s'écarteraient de leurs devoirs, et après tous nos efforts, si nous ne pouvions les rappeler à l'ordre, les négocians, dupés par ces hommes incorrigibles, pourraient bien en vertu de la loi les mettre dans l'impossibilité de continuer un trafic si déplorable.

MORALE PRIVÉE.

— Rien ne met autant dans la dépendance des autres que le désordre.

— Si l'on peut en finir du passé avec l'oubli, on n'en

(1) On sait aussi que nous avons quelques négocians qui *piquent l'once*, soit vers les teinturiers, soit vers d'autres travailleurs sur la soie.

ne finit pas de l'avenir avec l'imprévoyance: soit dit à ceux qui vivent au jour le jour.

— La morale est une plante dont la racine est dans les cieux, et dont les fleurs et les fruits parfument et embellissent la terre.

— Il n'est de vrais biens que ceux de l'esprit: on les communique sans les perdre; ils se multiplient en les partageant; seuls ils sont immortels.

— La terre nous fait attendre une année entière ses dons; on recueille, à l'instant même, les fruits d'une bonne action. (M. A. Delaborde)

Nous prévenons les négocians et les chefs d'atelier, que les nouvelles mécaniques de M. Villoud (voir aux annonces), comme celles de tous autres inventeurs de ce genre, ne pourront jamais marcher aussi bien avec du papier qu'avec du carton. Le charlatan, lorsqu'il vend son baume sur laplace publique, c'est parce qu'il est bon, dit-il; car on ne pourrait tromper le public. Hé bien! le papier à la place du carton c'est du *charlatanisme*.

ANNONCES.

AVIS AUX NÉGOCIANS ET AUX CHEFS D'ATELIER.

Construction de deux nouvelles mécaniques à la Jacquard, l'une de moitié réduction et l'autre du quart, travaillant toutes deux avec du papier ou du carton; celle de moitié réduction sera sur seize rangs et aura, dans la même proportion, le double de crochets (celle-ci sera préférable); celle du quart de réduction sera sur six ou douze rangs, et même donnera un plus grand nombre de crochets, si on le désire.

Avantages de ces mécaniques.

Les avantages sont très-grands, puisque avec elles on fera, à peu de frais, de grands dessins par la multiplicité des crochets, dans une même dimension, sans que la mécanique soit plus dure à faire marcher; au contraire, elle sera plus dégagée, plus simple, et le carton ou papier ne pressant jamais les crochets lorsqu'ils sont suspendus à la griffe, mettra l'ouvrier à même de ne la charger que ce qu'il faudra pour relever sa marche. La division des trous est calculée, de manière qu'en retournant le papier ou carton, les dessins puissent se contresempler. Les grands comptes ne seront pas, en proportion du nombre, si chers que les anciennes mécaniques, donc il y aura avantage de prix.

On fabrique de ces mécaniques chez M. Villoud, rue Casati, n° 1, ainsi que des lissoirs en tous genres.

§ A vendre, en totalité ou en détail, un bel atelier de cinq métiers 6¼, dont trois en 1500 de châles au quart, et deux en 700. On peut céder la suite du loyer. — S'adresser chez M. Fasseler, rue de Condé, n° 5, aux Brotteaux.

A vendre, un peigne et un remise de damas pour meubles, plus 800 maillons à 10 trous et un battant. — S'adresser à M. Desparos, rue de la Citadelle, n° 4, au 2°, à la Croix-Rousse, sur les Tapis.

A vendre, deux régulateurs moyens, deux bois de métier et plusieurs rouleaux en 5¼.

S'adresser chez M. Valentin, rue des Fossés, n° 5, au 2°, à la Croix-Rousse.

A. FAVIER, GÉRANT.

Imprimerie de L. BOITEL, quai St-Antoine, 36.